

En guise d'édito...

Notre bonne et grande, immense, Maison Mère est conduite par la Loi Pacte promulguée le 22 mai 2019 à se « moderniser » : Ciel ! La Caisse des Dépôts ne serait-elle donc pas moderne !

M. Eric Lombard, directeur général, nous rassure : « cette modernisation n'est pas banalisation de la CDC et explique les grands enjeux de cette réforme : il s'agit d'abord d'apporter plus de transparence dans l'utilisation de l'argent des français et dans la protection de leur épargne.

La loi protège l'autonomie de la CDC en la plaçant sous la protection du Parlement dont les pouvoirs sont renforcés au sein de la Commission de Surveillance qui exerce le pouvoir délibératif, le pouvoir exécutif étant maintenu au directeur général de la CDC.

La loi redéfinit aussi le rôle de l'Etat vers une logique d'investisseur plus que de gestionnaire.

Surtout, la loi Pacte marque une nouvelle étape dans la transformation économique de la France. Son objectif : accélérer la croissance des entreprises pour qu'elles créent plus d'emplois et associent mieux les salariés à leur gouvernance.

Au plan plus directement opérationnel, la loi Pacte prévoit qu'un grand pôle financier public sera créé autour de la CDC et de La Poste afin de financer le développement des territoires : la CDC deviendrait majoritaire de La Poste via l'apport de ses parts dans la CNP, permettant à la Banque Postale de devenir un "bancassureur" de premier plan. Le n° 383 de juin-juillet 2019 de CDScope nous en dit plus sur tous ces points : occasion de rappeler que les retraités des filiales du Groupe y ont accès gratuitement en s'y abonnant, selon les termes rappelés dans l'encart ci-joint.

Des grandes manœuvres, la SNI en connaît également, devenue CDC Habitat au 1er janvier 2018 et engagée dans un processus ambitieux d'amélioration de ses procédures, comportements collectifs et individuels dans tous ses domaines d'activités.

Il nous a semblé d'actualité de faire figurer dans le présent bulletin une note circonstanciée sur les nouveaux contours et contenus de CDC Habitat qui, aujourd'hui, nous semble ressembler comme une sœur à la SCIC que nous avons connue... jusqu'à rappeler une certaine démarche de la fin des années 70 avec l'adoption solennelle des " Finalités de la SCIC " !

Bonne lecture, et tous nos vœux pour un hiver serein et une fin d'année joyeuse avec de belles joies familiales.

Philippe Daverat

Secrétaire général

Abonnez-vous (rappel)!

Dès lors que vous êtes retraité d'une des filiales de la Caisse des Dépôts, vous pouvez vous abonner à CDScope en communiquant votre adresse personnelle

- soit par courrier à Philippe LEROY, Direction de la Communication Caisse des Dépôts 56, rue de Lille 75356 Paris 07 SP

- soit par courriel : philippe.leroy@caissedesdepots.fr

Même démarche pour se désabonner...

A la suite des frères Lumière (numéro précédent d'Arscicade - Infos), présentation d'une autre illustre et grande dynastie lyonnaise, la famille Berliet.



Marius Berliet, la passion de la mécanique

Né le 21 janvier 1866 à Lyon dans une famille nombreuse de canuts, Marius Berliet fait son apprentissage dans le petit atelier de soieries de son père sur les pentes de la Croix-Rousse.

Dévoreur de revues techniques, passionné par les nouveautés mécaniques, il suit des cours du soir de mécanique après avoir accompli sa journée de travail en qualité d'ouvrier tisseur dans l'atelier familial ; il entreprend rapidement la construction de sa première automobile qui, une fois achevée en 1895, termine

son parcours dans la vitrine d'un charcutier ...

Malgré cet échec et la désapprobation paternelle, il dépose en 1898 son premier brevet, monte un atelier et embauche du personnel ; d'une douzaine de voitures par an, il grimpe rapidement à dix par mois et, pour assurer sa production, fait construire 10 000 m² de locaux industriels à Lyon, dans le nouveau quartier de Montplaisir, à proximité des ateliers des frères Lumières.

Les camions de la victoire

L'usine Berliet emploie rapidement 200 ouvriers ; la décennie précédant la Grande Guerre est une période heureuse : ses voi-

tures remportent des courses, la présidence de la République lui achète même une. Le nom de Berliet devient célèbre.

Pressentant le développement du transport routier collectif tant en personnes qu'en marchandises, Marius Berliet se lance dans la construction de camions, le premier exemplaire étant homologué par le Service des Mines en 1907.

En 1913, 4000 camions et voitures sortent de l'usine de Montplaisir qui emploie désormais 3500 ouvriers.

Cette même année, le camion CBA est primé au concours militaire ; simple, robuste, économique, il est apprécié par l'Armée à laquelle 15 000 exemplaires seront livrés : ces camions, surnommés « les camions de la Victoire » assureront, notamment, plus de la moitié de la noria de véhicules ravitaillant le front via la « Voie Sacrée » entre Epernay et Verdun et permettant de tenir face à l'ennemi allemand.

Parallèlement à la construction de camions, Berliet participera à l'effort de guerre en livrant, à la



Suite (la famille Berliet)



demande de l'Armée, dès 1916, 5000 obus par jour.

Cette même année, trop à l'étroit à Montplaisir, Marius Berliet achète 400 hectares de terrains à Vénissieux au sud-est de Lyon pour y faire construire de nouveaux ateliers de montage

Personnelle, l'entreprise est érigée en société anonyme en 1917.

Par ailleurs, Marius Berliet rencontre Louis Renault et participe à la fabrication du char Renault FT 17 commandé par le gouvernement français et dont 1025 sortiront des ateliers de Vénissieux.

Recentrage de la production

Dans un contexte de pénurie de logements (déjà à l'époque) et d'éloignement relatif de Lyon, Marius fait construire à partir de 1919 une cité ouvrière comportant 126 logements collectifs destinés en priorité aux ouvriers célibataires et 61 maisons individuelles réservées aux ingénieurs

et agents de maîtrise soumis à des obligations d'astreinte. Ce patrimoine, vendu à un bailleur social lyonnais, a récemment fait l'objet d'une opération de restructuration-réhabilitation complétée d'une densification ; il est désormais inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel.

Cependant, avec la chute du carnet de commandes à la fin de la Grande Guerre, l'entreprise connaît de graves difficultés mais

après un dépôt de bilan en 1921, l'entreprise se remet en selle, fait le choix du moteur diesel en 1930 et axe ses activités vers la fabrication exclusive de camions et d'autocars.

Pendant la seconde guerre mondiale, le gouvernement de Vichy exige la livraison de véhicules aux allemands ce qui vaut la mise sous séquestre de l'entreprise assortie d'une gestion ouvrière ; Marius Berliet est arrêté, condamné à 2 années d'emprisonnement, la peine étant commuée en assignation à résidence compte tenu de son grand âge.

Développement de l'entreprise

L'entreprise est finalement rendue à ses propriétaires majoritaires en 1949, année de la mort du père fondateur et de son remplacement par son fils cadet Paul.

Sous son impulsion, l'entreprise va connaître une forte croissance mais perdre successivement son indépendance.



Suite (la famille Berliet)

La production journalière de camions passe de 17 en 1950 à 120 unités en 1974.

En 1957, Berliet conçoit et construit le plus gros camion du monde (le T 100) pour assurer le transport de matériels lourds et de gros gabarit nécessaires à la recherche et à l'exploitation de gisements pétroliers au Sahara. La masse de ce colosse de 50 tonnes est impressionnante : 5 m. de haut, 5 de large, 15 de long.

Paul Berliet porte ses efforts sur l'exportation en Europe (Pologne) et dans les pays en voie de développement (Algérie, Maroc, Chine, Cuba...).

En 1975, l'effectif de Berliet compte 24000 collaborateurs.

De 1954 à 1958, Berliet livra 35817 camions et 3015 autobus et autocars.

Evolution capitalistique de l'entreprise

Trois ans plus tard, à l'instigation de l'Etat et après un rapprochement larvé avec Michelin, l'entreprise fusionne avec la Saviem, émanation du département camion de Renault donnant naissance à Renault Véhicules Industriels (RVI), dénommé ensuite Renault Trucks, ce dernier devenant ensuite une filiale du groupe suédois Volvo.

De nos jours, malgré ce démembrement de l'entreprise initiale, Berliet demeure l'un des tous premiers employeurs privé de l'agglomération lyonnaise avec 5000 employés sur

le site historique de Vénissieux et 2000 à Bourg en Bresse.

L'héritage

Paul Berliet décède en 2012 à l'âge de 93 ans.



GLR carrière



Gazelle militaire bâchée



GAK cabine avancée bâché

Il fut, à la suite de son père Marius, l'artisan et le moteur du remarquable développement de l'entreprise au sein d'un environnement mondial devenu fortement concurrentiel.

De la marque Berliet aujourd'hui disparue, il reste la villa Berliet domicile lyonnais de la famille jusqu'en 1945.

Il reste également la fondation Berliet dont la mission porte sur la valorisation du patrimoine automobile ; elle regroupe les archives et documents divers liés à l'entreprise et, surtout, une remarquable collection de 300 véhicules industriels (dont un des 3 exemplaires du géant T 100) sur un site dédié dans la petite commune du Montellier située dans l'Ain, à une vingtaine de kilomètres au nord de Lyon.

Berliet et Dinky Toys

Pour terminer cet article, je ne résiste pas au plaisir de présenter la photo de quelques véhicules Berliet reproduits à l'échelle du 1/43ème par la célèbre firme Dinky Toys, marque emblématique préférée des petits garçons que nous étions

dans les années 50 - 60 du siècle dernier...

Nostalgie, nostalgie...

De nos jours, ces jouets se négocient à prix d'or !

Marc Esnault

marc.esnault@hotmail.fr

CDC HABITAT c-ti-koï ?

Ce qui fut la SNI est devenue CDC Habitat, qui, en chiffres, se résume à – excusez du peu – 495.000 logements gérés, dont :

- 407.000 sociaux et très sociaux,
- 87.000 intermédiaires,

et 175.000 logements à venir d'ici à 2028...

“Opérateur immobilier global au service du bien commun”, tel se veut CDC Habitat depuis le 1er janvier 2018, dans le cadre de son plan de transformation ‘Trajectoire 2022’.

CDC Habitat a réorganisé ses activités de logement social et intermédiaire sur l'ensemble du territoire métropolitain. Désormais composée de trois échelons d'intervention, cette organisation territoriale allie proximité et performance renforcée.

Nos trois échelons d'intervention

- Six directions interrégionales couvrant l'intégralité du territoire métropolitain et mutualisant les activités de logement social et de logement intermédiaire. Ces directions pilotent l'activité, appuient en expertise les agences et assurent le développement sur le territoire : Grand Ouest, Île de France, Nord-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Sud-Ouest.

À noter que les filiales en outre-mer ainsi qu'Adoma, La Sainte-Barbe et Maisons et Cités ne sont pas impactées par cette réorganisation territoriale.

- **En local**, notre **réseau de proximité** historique est inchangé et

les agences se concentrent sur la relation client et la gestion du patrimoine.

- **Au niveau national**, les directions fonctionnelles et métiers définissent les orientations stratégiques, animent les filières métiers et portent les activités mutualisées.

En Île-de-France, territoire de forte tension immobilière et d'importants besoins en renouvellement urbain, CDC Habitat a créé Grand Paris Habitat, une structure dédiée au développement et à la maîtrise d'ouvrage regroupant les savoir-faire et l'expertise de plus de 100 collaborateurs.

Leur objectif ? Accélérer la construction du Grand Paris et produire 42.000 logements sociaux et intermédiaires d'ici 2028. Pour ce faire, ce Groupement d'Intérêt Économique prend en charge les opérations de construction et de réhabilitation de ses organismes adhérents, parmi lesquels CDC Habitat, Hauts-de-Seine Habitat, les OPH de Courbevoie et de Bagnolet, Versailles Habitat et Val d'Oise Habitat.

UN OPÉRATEUR RESPONSABLE

La responsabilité sociétale de CDC Habitat se traduit sur le territoire par la mise en place d'une démarche de progrès visant à mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes (collaborateurs, locataires, fournisseurs, partenaires, investisseurs...).

Pour cela, CDC Habitat s'est lancé dans une démarche renforcée de « Responsabilité Sociétale d'Entreprise » R.S.E. qui s'est traduite par 19 engagements aux plans :

SOCIAL : prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité des chances, développer les compétences des collaborateurs et promouvoir leur mobilité, garantir la santé et la sécurité au travail, promouvoir un dialogue social de qualité,

SOCIÉTAL : Inscrire l'action du Groupe et de chaque entité dans les initiatives et projets de son territoire,

ENVIRONNEMENTAL : prévenir et réduire l'impact environnemental relatif à notre fonctionnement interne, favoriser les procédés constructifs économes en ressources, actualiser le plan stratégique et énergétique en harmonie avec les objectifs du Groupe CDC et nationaux, notamment à l'égard de la biodiversité,

LOCATAIRES : leur garantir un service de qualité, un bâti et un cadre de vie de qualité, favoriser les parcours résidentiels et la transparence dans l'attribution des logements, accompagner les locataires en difficulté, assurer la concertation avec les locataires et leurs représentants,

FOURNISSEURS : promouvoir des relations responsables, intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus d'achats,

GOUVERNANCE : prévenir les risques déontologiques et éthiques, garantir la transparence et l'efficacité des instances de gouvernance.

LOGEMENT ET EMPLOI

À compter de 2019, CDC Habitat expérimente le dispositif «Axel, vos services pour l'emploi» sur 5 sites pilotes : Nantes, Behren-

Suite (CDC HABITAT)

lès-Forbach, Vénissieux, Toulouse et Montreuil.

Le principe ? Proposer gratuitement aux résidents des quartiers prioritaires un accompagnement dans leur recherche d'emploi, à travers des partenariats avec des associations et professionnels implantés au cœur même des quartiers.

Comment ? En mettant à disposition de ces partenaires des locaux en pied d'immeuble, au sein de nos résidences. Le tout à titre gracieux. Nos partenaires ? L'Afpa, Pôle Emploi, Emmaüs Connect, l'Adie, NQT, Wimoov, O2, Positive Planet.

Des entreprises impliquées dans le dispositif

Pour aller jusqu'au bout de la logique de « circuit court » et permettre d'offrir des débouchés concrets aux résidents des quartiers, CDC Habitat s'est également rapproché de **grandes entreprises désireuses de s'impliquer davantage dans les quartiers** et de travailler en étroite collaboration avec des bailleurs sociaux.

Une première expérimentation vient d'être lancée sur les sites de Montreuil et Vénissieux avec la société O2 du groupe Oui Care, première marque de services à domicile à la personne en France et un des plus gros recruteurs avec 5 000 recrutements en CDI par an. L'objectif de notre collaboration : faire coïncider l'offre avec la demande sans passer par les intermédiaires ou les circuits classiques de recrutement. L'offre d'O2 sera déployée progressivement dans les autres antennes.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

CDC Habitat se mobilise en faveur de la transition écologique et énergétique. Ses objectifs : réduire l'empreinte environnementale de son patrimoine et lutter contre la précarité énergétique.



La résidence Meero à Aruba, habitat intermédiaire

• CDC Habitat se mobilise en faveur de la transition écologique et énergétique. Ses objectifs : réduire l'empreinte environnementale de son patrimoine et lutter contre la précarité énergétique.

Alors que la France vise la neutralité carbone à horizon 2050, tous secteurs confondus (ce qui permettrait, si elle est atteinte au niveau mondial, de limiter la hausse des températures à 2°C), à l'échelle nationale, le secteur du bâtiment représente près de 45 % de la consommation d'énergie finale et 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Premier bailleur de France avec 495 000 logements gérés, la contribution de CDC Habitat à la transformation de notre modèle de développement est impérieuse.

En conséquence, nous avons choisi de décliner une approche en trois étapes sur notre patrimoine existant et sur le neuf :

• Diminuer les besoins en énergie des logements, à travers une conception bioclimatique intelligente (en captant la chaleur du soleil l'hiver tout en s'en protégeant l'été par exemple).

• Mettre en place des systèmes performants pour réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction du besoin.

• Développer de façon ambitieuse mais réaliste les énergies renouvelables.

Rénover nos logements les plus énergivores

Fin 2008, la consommation énergétique moyenne de notre parc de logements a été calculée à 2295 kWhEP/m²/an. Fin 2017, la réduction de consommation énergétique moyenne mesurée est de 27 %. Les plans à moyen terme établis confirment une capacité à atteindre une réduction de la consommation moyenne d'énergie en 2020 de 35 % par rapport à l'état initial (soit en moyenne ~3 % par an). C'est le fruit de la mobilisation, entre 2008 et 2016, de près d'un milliard d'euros d'investissement pour rénover plus de 63.000 logements.

Suite (CDC HABITAT)

Nos logements avec les performances énergétiques les moins bonnes (étiquettes énergétiques F ou G) feront l'objet d'une rénovation énergétique d'ici 2025. Fin 2017, 5,9 % du parc est encore concerné (contre 7,1 % en 2016), et ce principalement au sein du logement social francilien.

Notre objectif d'ici 2050 : atteindre un niveau de consommation BBC pour l'ensemble de notre patrimoine existant (soit 80 kWhEP/m²/an).

Favoriser le parcours résidentiel

Désireux de proposer à ses clients un habitat parfaitement adapté à leurs besoins, CDC Habitat met en œuvre un parcours résidentiel fondé sur la mobilité au sein de son parc et sur l'accession à la propriété.

Le logement : un besoin qui évolue

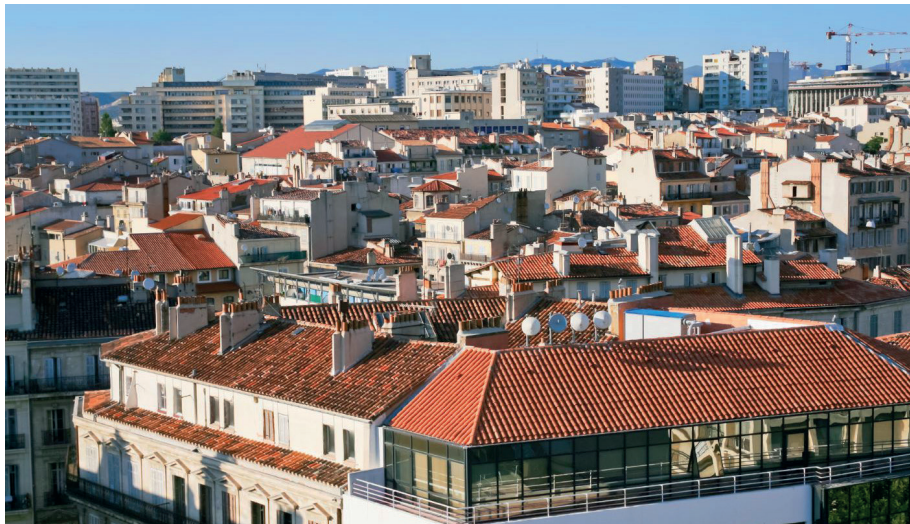
Grâce à sa taille et à la diversité de son patrimoine, CDC Habitat offre à ses clients un accompagnement sur mesure, en leur proposant des solutions adaptées en fonction de l'évolution de leur foyer, de leur situation professionnelle, de leurs revenus, de leur âge et de leurs attentes. CDC Habitat prend également en compte les situations spécifiques en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Susciter la mobilité résidentielle : une démarche proactive

Initié au sein de CDC Habitat bien avant la loi MOLLE de 2009, le parcours résidentiel est un projet stratégique qui va au-delà du strict cadre réglementaire. CDC Habitat et ses filiales veillent à anticiper

les besoins et les attentes de leurs clients et à favoriser leur mobilité.

- Sur le terrain, et dans une démarche de satisfaction de la clientèle, les responsables d'agence, les conseillers clientèle et les gardiens d'immeuble



Vue de la ville de Marseille

s'attachent à identifier les candidats potentiels et leur proposent des solutions lors d'entretiens de mobilité.

- A l'instar des enquêtes d'Occupation du Parc Social (OPS) menées dans le parc social, le Groupe prévoit de mettre en place un questionnaire destiné aux habitants du parc non conventionné afin de fluidifier les parcours résidentiels.
- L'extranet client permet par ailleurs aux locataires de saisir leur demande de mobilité en ligne et de consulter la liste des logements disponibles à la location et à la vente.

Des solutions de mobilité personnalisées

Conscient que l'obligation de changer de logement peut entraîner des difficultés, CDC Habitat a

mis en place un accompagnement au cas par cas, reposant sur une relation personnalisée entre le locataire et son chargé de clientèle.

- Un premier courrier est adressé au locataire l'informant qu'il est concerné par les dispositions de

la loi MOLLE,

- Un entretien de mobilité est organisé afin de trouver une solution de logement conforme aux attentes de l'occupant en fonction des possibilités offertes au sein du parc.
- Lorsqu'un logement se libère, CDC Habitat examine en premier lieu les mutations correspondant aux critères du logement libéré. La proposition de mobilité est adressée au réservataire lors de l'appel à candidatures.

Permettre au plus grand nombre d'accéder à la propriété

Précurseur dans la vente de logements sociaux, CDC Habitat permet tous les ans à nombre de ses locataires de devenir propriétaires via l'accession sociale à la propriété sécurisée. En pratique, les prix affichent une décote com-

Suite (CDC HABITAT)

prise entre 10% et 30 % par rapport au marché libre et les futurs acheteurs bénéficient également d'une garantie conventionnelle de rachat et de relogement, limitant toute prise de risque financier et favorisant l'octroi de prêts immobiliers.

En 2017, CDC Habitat a vendu 1.206 logements à des particuliers.

DES INNOVATIONS AU SERVICE DES LOCATAIRES

Du bâtiment réversible à la technologie LiFi, CDC Habitat expérimente de multiples solutions innovantes. Avec un seul objectif, celui de construire la ville du 21^e siècle, plus intelligente, connectée, durable et inclusive.

CDC Habitat, acteur de la Smart City

A travers l'équipement progressif de ses logements en capteurs intelligents et un ambitieux programme de rénovation énergétique de son parc, et en élargissant sa mission d'intérêt général au renforcement

de la cohésion sociale, CDC Habitat contribue à la définition – et la construction – d'un nouveau modèle urbain. Les défis sont pluriels : lutter contre le réchauffement climatique, améliorer la qualité de l'air, réduire les inégalités économiques et sociales, recréer du lien social...

Premier bailleur de France accueillant dans son parc les populations les plus fragiles, CDC Habitat définit la Smart City comme une ville non seulement connectée et durable, mais aussi solidaire et inclusive. La ville de demain sera intelligente car elle sera pensée, conceptualisée et construite en tenant compte des besoins de tous ses habitants. Les expérimentations de CDC Habitat, qu'elles soient architecturales ou qu'elles portent sur les services, ont toutes le même objectif : prendre en compte les besoins actuels et futurs des citoyens, et améliorer in fine la qualité de vie au sein de ses résidences.

Philippe Daverat

AH! CES CURIOSITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE !!!

Pourquoi dit-on qu'il y a « Embarras de voitures » quand il y en a trop et « Embarras d'argent » quand il n'y en a pas assez ??

Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la Terre alors qu'elle est ronde ?

Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint : quand il est mort, on l'appelle « feu » !!

Pourquoi appelle-t-on « coup de grâce » le coup qui tue ?

On « remercie » un employé quand on n'est pas content de ses services !!

Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit dans lequel se coucher, qu'il est dans de « beaux draps » ?

Et celui qui a des ennuis judiciaires dans de

« sales draps » même si la servante les change tous les jours ...

Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de louer un appartement » ?

Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?

Pourquoi lave-t-on une injure, et essuie-t-on un affront ?

On passe souvent des nuits blanches quand on a des idées noires ?

Pourquoi faut-il mettre de l'argent de côté quand on veut en avoir devant soi ?

Réjouissons-nous car ce sont les meilleurs crus qui donnent les plus fortes cuites !

VOYAGE À MALTE...

Témoignage d'une « pièce rapportée »

Charly m'a demandé de rédiger un témoignage de notre voyage à Malte qui a eu lieu en septembre dernier. Il m'a laissé carte blanche... Sans savoir à quoi il s'exposait !

Pour moi c'était le premier voyage avec Arscicade, par l'intermédiaire de mon compagnon. Bien qu'ayant rencontré, lors d'une mémorable promenade sur le Canal Saint Martin... et sous la neige (☺) des personnes fort sympathiques, j'étais un peu « sur la réserve »... Réserve qui a fondu dès Orly grâce à l'accueil chaleureux de chacune et chacun.

On commence « fort » : au moment du décollage de notre avion, dans lequel avouons-le nous sommes serrés comme des sardines dans leur boîte, une passagère fait une crise d'épilepsie. Secours, pompiers... Finalement la personne sera débarquée, sans doute à son grand regret, c'est triste de devoir s'arrêter au début d'une aventure. Résultat pour nous : 1h30 de retard. Nous arriverons à Malte plutôt fatigués, avec la consolation d'un plateau repas déposé dans nos chambres. Il est 23h30. Et dès le lendemain, les visites commencent !

Je ne vais pas refaire le programme... Il était riche, dense, complet. Et chacun d'entre nous, en fonction de ses intérêts personnels, de ses goûts, a pu vibrer devant certains paysages ou s'émouvoir à l'écoute de certaines histoires ou légendes.

Personnellement, je conserve un souvenir très fort des falaises de

Dingli, surplombant un splendide panorama de mer turquoise, avec, au large, un rocher isolé ressemblant à un navire échoué – du Port de La Vallette, de ses murailles couleur de miel, du Temple d'Hagar Qim vieux de 6000 ans, et surtout de l'histoire incroyable de cette Île, carrefour de plusieurs civilisations, de légendes, de combats, de Saints et de Héros. Les connaissances des deux guides qui nous ont accompagnés, à Malte et dans son Île jumelle, Gozo, ont amplement contribué à enrichir nos connaissances.



Mais je m'aperçois que j'oublie de vous parler de l'ambiance !

Paisible au début (nous étions installés dans une salle de restaurant de l'hôtel réservée aux groupes) elle s'est réchauffée d'un seul coup grâce à un couple, qui a eu la merveilleuse et miraculeuse idée... d'arriver en retard au départ du bus d'excursions. Condamnation immédiate et sans appel : Offrir l'apéro...

Après cette première expérience joyeuse et conviviale, chacun eut à cœur d'arriver avec quelques minutes de retard, afin de perpétuer ce grand moment de chaleur

humaine – à consommer sans modération. Le choix des boissons fut parfois délicat (trouver de la crème de cassis pour faire du kir, dans un supermarché de Malte ? Mission impossible !)

Côté confort, nous étions fort bien installés dans un grand hôtel avec piscine sur le toit, ce qui était bien agréable pour se détendre au retour de l'une de nos grandes journées d'excursions. La cuisine ? Je ne ferai aucun commentaire mais citerai les mots de l'un de nos guides, français d'origine :

« Un siècle de domination britannique, ça laisse des traces ».

Heureusement il y a de jolis restes de cuisine italienne !

Bien sûr il y a eu un événement plus triste... Une des participantes s'est trouvée immobilisée par la rupture d'un tendon. Hôpital, rapatriement... Fort heureusement il paraît qu'elle est remise... Mais nous

devons saluer, d'une part son courage (elle a gardé le sourire en permanence) et d'autre part le dévouement et l'efficacité de Françoise et de Charly qui l'ont accompagnée et soutenue jusqu'à son départ.

Pour conclure ? Nous avons appris beaucoup de choses, vu de magnifiques paysages, nous avons ri, nous nous sommes émerveillés, et surtout, tout cela, nous l'avons partagé. A très bientôt pour de nouvelles aventures !

Catherine Aubier

La vanille est-elle une malédiction pour Madagascar ?

Rappel historique

Madagascar produit actuellement 80 %, de la vanille mondiale ; cette production se localise dans la pointe nord-est de la région chaude et humide de la grande île.

La vanille est une des espèces d'orchidées (qui en compte plus de 200 au monde) endémique aux zones humides du Mexique ; les aztèques s'en servaient déjà pour parfumer le chocolat (boisson originaire également de ce même pays).

A l'origine, la vanille était fécondée par une très petite abeille.

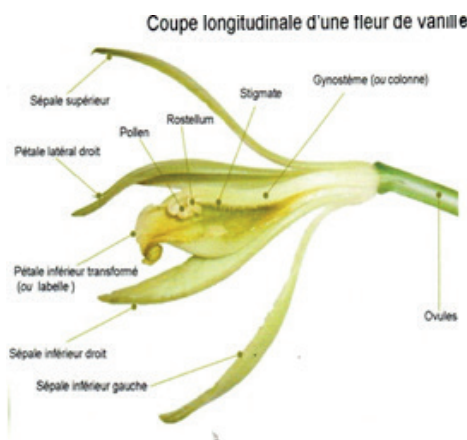
Les conquistadors espagnols ont rapporté cette orchidée en Europe où il a fallu attendre 200 ans pour que, dans l'île de la Réunion française, le procédé de fécondation manuelle soit mis au point.

A noter qu'avant la Révolution française cette île se dénommait « l'île Bourbon » ; à la Révolution, elle prit le nom de « l'île de la Réunion des sans-culottes » puis, en 1815, à la Restauration, de « l'île de la Réunion » d'où le nom de vanille Bourbon donné à cette production locale.

Avec la colonisation de Madagascar à la fin de XIX^{ème} siècle, la culture de la vanille a migré dans la grande île.

Cette culture demande une main-d'œuvre importante (la fécondation manuelle s'effectue désormais avec une petite aiguille) ; elle est adaptée à un pays où le salaire moyen mensuel s'élève à 48 €.

La culture de la vanille s'est aussi développée progressivement, avec cependant



moins de succès, en Indonésie, Malaisie et Papouasie-Nouvelle-Guinée sur des terres elles aussi chaudes et humides.

Explosion des prix

La vanille est utilisée dans l'agro-alimentaire (Coca-Cola, Nestlé, Danone) et par l'industrie cosmétique.

Environ 30 % de la production mondiale part annuellement vers les Etats-Unis ; elle n'est pas trop concurrencée par les produits de synthèse ; entre 2005 et 2013, le prix au kilo a cependant doublé de 50 à 100 €.

Au cours des 10 dernières années, les changements climatiques ont engendré, pratiquement chaque année, tornades et cyclones ; en mars 2017, le cyclone ENAWO a détruit 1/3 des plants ; la production de vanille noire Bourbon est ainsi tombée de 3000 tonnes en 2013 à 1200 tonnes en 2017.

Une bulle spéculative s'est alors créée : de 100 €/kg, le prix est passé à 600 €, supérieur au prix d'un lingot d'argent fin (550 €/

kg environ) ; la vanille est devenue la plus chère au monde des épices après le safran (dont le traitement demande également une main d'œuvre importante).

Ces prix suscitent la convoitise ; dès lors, les exploitants récoltent la vanille verte dès le mois de mai alors qu'elle arrive normalement à maturité mi-juin, par peur que leurs récoltes soient volées sur pied dans leurs plantations ; le taux de vanilline est alors plus faible et les gousses moins parfumées, plus difficiles à commercialiser.

Cependant, toute une caste de nouveaux riches appelée « Poera, Poerta » en langue locale qui pourrait être traduite par « fri-meur » se développe dans la région de production au nord-est de la grande île : superbes maisons avec vue sur l'océan indien, motos de luxe, énormes 4X4...

La concurrence des autres pays de production (Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Guinée jusqu'au lointain Brésil) a favorisé la plantation de nouveaux champs de vanille dans ces pays ainsi que le développement de produits de synthèse.

L'avenir de la vanille à Madagascar qui ne bénéficie pas de la protection d'un label risque ainsi de s'assombrir.

L'effondrement des prix qui pourrait survenir d'un fort accroissement de la production mondiale ne risque-t-il pas de plonger la région et plus précisément Madagascar dont c'est l'une des rares ressources d'exportation, dans une crise économique ?

Gilles Renaud

renaudgmc@hotmail.com

LE CARNET D'ARSCICADE-SNI

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

- M. Daniel VILLE
- Mme. Dominique LAFEUILLE
- Mme. Hélène BODARD

Nous exprimons nos sincères condoléances à leurs familles

Bienvenue à nos nouveaux adhérents :

- Mme. Hélène COULOMB, sympathisante
- M. Alain GIRAULT, Icade Property Management
- M. André José OTTO BRUC, sympathisant